

Stanisław Jasionowicz

Université Pédagogique de Cracovie

SMETSE SMEE : L'ENFER
OU LE PARADIS DE
L'HISTOIRE ?

Smee: The hell or the paradise of history?

ABSTRACT

Charles De Coster's story *Smetse Smee*, published in 1858 as part of his *Légendes flamandes*, centers on a popular motif from Flemish folklore. The motif of clever blacksmith who sells his soul to the devil and then successfully reclaims it occurs in the folk culture of many European countries. A leading promoter of Belgian national consciousness, De Coster creatively transforms the tale to relay the ideals of freedom close to his heart that nineteenth-century intellectuals often associated with peasant frankness and *joie de vivre* (which formed the backdrop for political debate between Belgian conservatives and liberals in the second half of the century). These traits are juxtaposed with the demeanor of the "diabolical" opponents of these ideals, embodied in the story by the sixteenth-century suppressors of the protestant rebellion and considered to be "enemies of the people." Is De Coster's point of view merely testimony of by-gone conflicts, or does it reflect a moment in the process in which contemporary readers of the tale of the brave valiant blacksmith from Ghent are still immersed in today?

KEY WORDS: Charles De Coster, Flemish folklore, Belgian literature, political myths, 16th century history, Wars of Religion

Le lecteur « non averti » de la dernière des *Légendes flamandes* pourrait s'adonner à une « lecture naïve » de ce récit d'une centaine de pages, exploitant un motif populaire bien connu du folklore européen et racontant les aventures d'un représentant du peuple qui se sert de ruse pour annuler les conséquences du pacte, qu'il avait signé avec le diable.

L'intérêt, porté par les romantiques de la première moitié du XIX^e siècle pour les témoignages, issus de la culture populaire était une tentative de « prouver » les origines anciennes des nations modernes et de fournir des réponses aux questions fondamentales : Qui sommes-nous ? D'où venons nous ? Quels sont les traits de notre caractère collectif qui confirmeraient notre fierté « d'être là » ou qui permettraient de nous distinguer de nos voisins plus puissants ? Les traces des mythes archaïques « païens », ainsi que ses corollaires : contes et légendes, conservées dans la mémoire collective du « peuple » semblaient remplir le rôle des « déclencheurs » de la conscience nationale, permettant

de la reconstruire sur les bases nouvelles du rejet de la domination culturelle et politique des « classes privilégiées »¹.

Le terme de « légende », employé par Charles De Coster évoque l'idée qui a poussé les frères Jacob et Wilhelm Grimm à essayer d'« extraire » des gisements de l'imaginaire collectif populaire les histoires, dont l'origine remontait à la nuit des temps (*illud tempus* mythique), dans le but de soutenir les mythes fondateurs de l'identité pangermanique. Pour créer les bases du mythe fondateur, Charles De Coster, l'écrivain considéré par ses compatriotes comme l'un des pères de la littérature nationale belge, procède différemment : au lieu de bâtir ses « légendes » sur un fonds « archétypal », il ancre son idéal de la « sagesse populaire » dans la réalité historique d'un moment crucial du passé collectif.

L'idée de considérer les traditions populaires comme les marques distinctives de l'identité collective apparaît dans plusieurs pays d'Europe au début du XIX^e siècle. Souvenons-nous des considérations de Mme de Staël, découvrant, dans son *De l'Allemagne*, les marques du « génie » des nations qui sont capables de puiser dans le temps immémorial de leur passé culturel, au-delà des modèles, imposés par les « envahisseurs » Grecs et Romains. Pensons aussi en ce lieu aux origines celtes des Belges, conquis et « civilisés » par les Romains et aux racines ethniques des Néerlandais qui ont conservé leur héritage germanique des Frisons, des Saxons et de Bataves².

L'histoire de Smetse Smee, ainsi que le nom du protagoniste lui-même appartiennent au folklore flamand et fonctionnaient originellement en langue flamande (Smetse Smee, Smeke Smee, Smijde Smee, Smijde Verholen, Pietje Smeers ...). En réécrivant l'histoire du brave forgeron en français dans les années soixante du dix-neuvième siècle, De Coster transforme ce conte « atemporel » du genre « il était une fois » en « légende », plus proche d'un passé historique fondateur et la situe à la période des guerres de religion qui ont tant marqué le XVI^e siècle occidental et dans un espace géographique bien déterminé qui est celui de la ville flamande de Gand. Voilà pourquoi une lecture « naïve » du récit, exploitant son aspect « ethnologique » ou centrée sur l'étude de la psychologie de ses héros devient insuffisante et le lecteur attentif doit se référer à un savoir, concernant le contexte historique et incitant à identifier des personnages réels et les événements historiques précis.

Parcourons donc brièvement la trame narrative de la « légende » Costérienne du forgeron gantois pour réfléchir ensuite sur les modalités du lien qui se forme entre l'« intemporel » du récit mythique et son immersion dans l'histoire individuelle et collective.

Or, Smetse Smee

demourait en la bonne ville de Gand, sur le quai aux Oignons, vis-à-vis la Lys, la belle rivière. Il était bien expert en son métier, riche en graisse, et de trogne tant joyeuse que les plus mélancoliques s'ébadaissaient rien qu'à le voir en sa forge, trotter menu sus ses courtes jambes, le nez au vent, la pense en l'air, veillant à tout (De Coster 1861 : 145).

¹ La définition de ces termes reste l'objet des considérations continues et leur examen dépasse les limites de notre propos. La tendance à idéaliser les classes « défavorisées » (les paysans et les ouvriers), en leur attribuant les qualités, dont le déficit est constaté chez les représentants des classes « dominantes » marque la conscience des bourgeois européens « progressistes » à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle.

² « Conformément à son étymologie (*natio*, en latin, a pour origine *nascere*, « naître »), le terme nation désigne initialement un groupe plus ou moins vaste d'individus ayant une origine commune ». Encyclopædia Universalis, l'entrée « Nation ».

Cet équilibre initial est perturbé au moment de l'arrivée à la ville d'un autre forgeron :

Cependant vint sus le quai aux Oignons un certain Adriaen Slimbroek ouvrir, avec octroi du métier, nouvelle officine de forgeron. Ce Slimbroek était un laid, petit, chétif et maigre personnage, pâle de face, fendu de gueule comme renard, et surnommé *le Roux* à cause de la couleur de son poil (De Coster 1861 : 146–147).

Inutile de rappeler que la tradition occidentale établit un lien étroit entre les qualités morales de ses héros et leur aspect physique (ce qui permet aussi de focaliser immédiatement l'imaginaire du lecteur de la « Légende » sur les marques « morales » de l'identité et d'établir la dichotomie : « l'étranger, l'intrus » – « le nôtre, l'autochtone »). Or, ce n'est pas la concurrence honnête entre les forgerons (qu'ils soient « fendu(s) de gueule comme renard(s) » ou munis d'une « trogne joyeuse ») qui conduit le bon forgeron à la ruine : il s'avère que Slimbroek et Smetse représentent deux champs religieux et politiques « mortellement » opposés. « Je te ferai pendre, méchant réformé » – s'écrie Slimbroek : voici la première des allusions multiples à l'histoire tragique de la Flandre à la période des guerres de religion qui ont dévasté la grande partie d'Europe.

Le nouveau-venu gagne la sympathie des « tous nobles et riches hommes de la ville, lesquels par crainte ou autrement étaient grandement amis des Espagnols et malvoulus des réformés » (De Coster 1861 : 147). Avec cette phrase, l'Histoire, écrite par un « H » majuscule entre en scène de ce conte « populaire »³. Le nouveau-venu

avait intéressé à son affaire tous nobles et riches hommes de la ville, lesquels par crainte ou autrement étaient grandement amis des Espagnols et malvoulus des réformés. Ils étaient, en nombre grand, chalands de Smetse, et Slimbroek les avait fâchés contre le forgeron, disant : « Ce Smetse est *gueux* au fond de l'âme, il fut *picoureur* en son jeune temps, battant la mer avec ceux de Zélande contre Espagne, au bénéfice de la religion se disant réformée [...]. Par tels et autres médisants propos Slimbroek robba à Smetse tous les chalands. Et tôt fut le feu éteint en la forge du bon forgeron, et tôt aussi l'épargne mangée, et dame misère entra au logis » (De Coster 1861 : 147).

Smetse connaît donc la misère qui le pousse vers une tentative de suicide. Au dernier moment, c'est un diable anonyme qui le retient et lui promet sept ans de prospérité en échange de son âme. Au bout des négociations prolongées, pendant lesquelles Smetse apprend par exemple que les résidents de l'enfer ne sont pas brûlés mais consommés par les diables, le forgeron signe « comme il faut » de son sang le « noir parchemin ».

Pendant sept ans de prospérité, Smetse profite à plein de sa vie de forgeron et de bon vivant, partageant son bien-être avec les habitants de la ville. Sa femme, qui ignore le contrat passé par son mari, reste sceptique et vigilante, mais « nonobstant », elle invite

³ A partir de ce moment précis, la lecture de l'histoire de Smetse nécessite un savoir historique sans lequel le conte restera une variante de plus d'un conte folklorique « atemporel ». Les événements auxquelles De Coster fait allusion prennent leur source dans le fait d'importer aux Pays-Bas les idées de la Réforme aux débuts du règne de Charles Quint, dans les premières décennies du XVI^e siècle. L'anabaptisme et le calvinisme s'y implantent rapidement, ce qui provoque une réaction des défenseurs de la tradition catholique et de l'unité politique du pays. Charles Quint introduit la censure des écrits religieux et crée une inquisition. Son successeur, Philippe II, considéré comme déclencheur d'une répression violente contre les iconoclastes protestants, confie cette mission au duc d'Albe. La propagation des nouvelles doctrines bouleverse la vie des communautés ... Notons bien : dans sa vision simpliste du conflit De Coster présente les riches de la ville de Gants comme partisans des catholiques pendant que les pauvres sympathisent avec les protestants.

chaque dimanche à manger ses parents, amis et manouvriers (il s'agit de beaux festins bien arrosés de double *bruinbier*). Les époux n'oublient pas non plus les pauvres inconnus – la visite de la Vierge Marie et de Saint Joseph lui permet de faire trois vœux qui deviendront utiles lors de la rencontre inévitable avec les diables au bout de sept ans (« Mais Smetse mangeant et buvant comme empereur n'était point joyeux, songeant aux sept ans » ; De Coster 1861 : 172).

Les sept ans révolus, Lucifer envoie donc chez Smetse un messager qui réclame la réalisation du contrat. Le forgeron se sert du premier de ses pouvoirs magiques, lui offerts jadis par la Sainte Famille. Il emprisonne le diable sur la branche d'un arbre magique et reçoit ainsi une quittance de sept ans. L'envoyé des enfers a pourtant son nom : c'est Jacob Hessels, le grand Inquisiteur, procureur général, « le plus grand faucheur d'hérétiques qui fut oncques » (De Coster 1861 : 181). Jakob Hessels, pendu par les calvinistes en 1578, est considéré responsable de la pacification sanglante de la révolte anticatholique en Flandre.

Ha, nous vous devons beaucoup : l'impôt du dixième, coulé par vous en l'oreille à l'empereur Charles ; l'arrêt de messires d'Egmont et de Hornes [deux figures importantes de la révolte], écrit de votre belle main, et plus de vingt cents personnes qui de votre fait périrent par le feu, le fer et la corde ! (De Coster 1861 : 183–184).

La fin de la septième année vint en son temps et « sus le dernier soir », passa le seuil du logis de Smetse Smee « un homme ayant face espagnole haute et âpre, nez en bec d'autour, œil dur et fixe, barbe blanche, longue et pointue » (De Coster 1861 : 194)⁴. Le deuxième diable, réclamant l'âme de Smetse s'avère le duc d'Albe, gouverneur général des Pays Bas, réalisateur de la politique de répression violente contre la « furie iconoclaste » des calvins et dont les victimes les plus illustres étaient les comtes d'Egmont et de Hornes, exécutés sur la Grand-Place de Bruxelles le 5 juin 1568. (« Las, dit Smetse se parlant à lui-même, c'est fini de moi, puisque d'Albe me vient emporter »). Cette fois-ci, le forgeron se sert d'un fauteuil « magique » qui immobilise son persécuteur diabolique, ce qui lui permet d'obtenir la déclaration favorable du diable : « Tu as les sept ans, Smetse ».

Le troisième diable est Philippe II, roi d'Espagne, qui a ordonné et organisé l'intervention espagnole sur les territoires de la Flandre pour atténuer les émeutes anti-catholiques. Ce « tyran » est présenté par De Coster comme victime de sa propre piété :

Vous le savez assez, doux Sire, j'ai usé ma vie, ma personne, mes biens et ceux de mes sujets à la défense de notre sainte religion ; j'ai haï comme il convient la liberté de croire autre chose que ce qui est commandé ; je l'ai combattue par le fer, la fosse et le feu ; j'ai sauvé ainsi du venin de la réforme Brabant, Flandres, Artois, Hainaut, Valenciennes, Lille, Douai, Orchies, Namur, Tournai, Tournais, Malines et mes autres pays (De Coster 1861 : 208).

⁴ Comme le remarque Léon-Louis Sosset : « De Coster, écoeuré des lâchetés, de roueries, des mésintel ligences dont il était le témoin et souvent la victime, se répandit en ce conte en invectives amères contre les ambitieux, les avarés, les hypocrites, les présomptueux, les poltrons, les vaniteux, les menteurs, les conquérants à la morgue hautaine, en un mot, contre tous les corrupteurs du pauvre monde qui, dès cette terre, sentent les corrupteurs du pauvre monde qui, dès cette terre, sentent déjà le roussi des flammes de l'Enfer ». Sosset 1937 : 79). D'où, ajoutons-nous, les descriptions « dantesques » et détaillées des tortures, auxquelles sont confrontés les habitants damnés de l'enfer (cf. De Coster 1861 : 216–222).

Malgré les « bonnes intentions », évoquées par le diable – roi (« L'enfer est pavé de bonnes intentions »), Smetse le fait entrer dans le sac miraculeux et fait battre sans pitié par ses « manouvriers » :

Ceci est pour nos chartes rompues et nos privilèges violés [...]. Ceci est pour ce qu'appelé par nous, tu n'osais venir en nos pays alors que ta seule présence eut calmé les plus échauffés [...]. Ceci est pour les faux témoins payés par toi [...]. Ceci est pour ce que tu inventas le *garrot*, afin d'en étrangler Montigny, ami de ton fils, car tu fus trouveur de supplices nouveaux [...]. Ceci est pour le duc d'Albe, pour les comtes d'Egmont et de Hornes [chefs de l'opposition, exécutés sur la Grande Place de Bruxelles], pour tous nos pauvres morts, pour nos marchands allant enrichir Allemagne et Angleterre, car tu fus meurtrier et ruine du pays (De Coster 1861 : 211–212).

Le résultat de cette énumération de péchés, « accentuée » par les coups de marteaux et de bâtons est prévisible : « prends, forgeron, prends le parchemin » – dit le diable. L'âme de Smetse Smeë est sauvée pour de bon et les lecteurs sont bien avertis des fautes impardonnables des usurpateurs catholiques.

Grâce à l'usage ingénieux des trois dons de la Sainte Famille Smetse vit de nouveau tranquillement sa vie dans la ville de Gand. Quand sa femme meurt, elle va « droitement » vers le paradis. Espérant de profiter d'une telle occasion, le forgeron se cache sous la jupe de sa femme. Démasqué par Saint Pierre, il doit rester aux pas de la Porte céleste. Quand il meurt dans sa forge « à l'âge avancé et béni de nonante et trois ans », il frappe de nouveau et désespérément à la porte de Saint Pierre. Après plusieurs péripéties, sa femme pieuse qui est à ses côtés, décide de demander pour son mari la grâce de Monseigneur Jésus. Sans aucun doute, dans le conte populaire originel, c'est la bonne action d'avoir nourri la Sainte Famille qui serait le « passeport » pour Paradis. Mais pas dans la logique du récit Costerien. Or, le bon forgeron se réclame devant Jésus de tout autres mérites :

Monseigneur [...], j'ai combattu longtemps avec ceux de Zélande pour la libre conscience et, ce faisant, j'ai souffert comme eux la faim et la soif.

– Ceci est bien, Smetse, mais as-tu persisté en cette belle conduite ?

– Las ! non, Monseigneur, dit le forgeron, car, à parler sans feinte, la constance a manqué à mon courage, et je suis rentré en Gand, où, comme tant d'autres, j'ai porté le bât espagnol.

– Ceci est mal, Smetse, répondit Monseigneur Jésus (De Coster 1861 : 235).

Le candidat au Paradis dispose pourtant d'un autre atout :

Monseigneur [...], j'ai battu autant que j'ai pu les méchants fantômes de Jacob Hessels, du duc de l'Albe et de Philippe deuxième, roi d'Espagne [...]. Smetse, dit Monseigneur Jésus, ceci est très-bien, je te baille permission d'entrer en mon paradis (De Coster 1861 : 235).

Smetse Smeë, en bon Belge, se présente comme ennemi farouche des tyrans étrangers. Ce protoplaste de Till Eulenspiegel représente « l'âme joyeuse et brave » des Flamands qui incarnent – selon la vision de l'écrivain – l'essence de la nation belge. Les atrocités des guerres de religions, cet amalgame des effets désastreux de la Réforme et des ambitions inassouvies des monarques de l'époque semblent former, aux yeux de Charles De Coster, la base de sa conception de la conscience belge, fondée sur les principes de la démocratie libérale (la religion semble être bannie de cette vision, comme

cause directe des atrocités des guerres et des souffrances qu'elles provoquent). Ainsi, la légende de Smetse Smee, pourrait-elle être lue comme l'anticipation d'un paradis terrestre des Belges futurs, annoncé par un proto-Belge, brave et heureux Smetse Smee.

Les légendes ont toujours tracé des « lignes de force » de la conscience collective des peuples et des ethnies. Dans sa recherche des récits fondateurs, qui permettraient de construire l'identité moderne belge, Charles De Coster crée une légende qui s'appuie sur l'héritage culturel d'une de ses composantes. Mais peut-on vraiment, en plein milieu du XIX^e siècle, créer une Bible (cf. Hanse 1990 : 5), un livre dont le rayonnement et l'impact pourrait nourrir l'imaginaire d'une communauté pendant plusieurs siècles ? Peut-on, *last but not least*, créer une nation ?

L'image bucolique de la vie quotidienne des Flamands – notons bien les scènes de festins dans la maison de Smetse – est assombrie par le souvenir des cicatrices sur la poitrine du protagoniste qui les doit, sans aucun doute, à sa participation directe aux affrontements entre les protestants et les catholiques. L'intervention sanglante du duc d'Albe contre les calvinistes révoltés n'était qu'un épisode dans l'histoire tragique des guerres de religion (« la guerre de 80 ans »), marquée par les actes d'agression domestiques et celles, liées aux interventions étrangères sur le territoire flamand. La division simpliste entre les « bons » protestants (les Réformés, « les nôtres », les Gueux) et les « mauvais » – catholiques, identifiés facilement à l'intervention espagnole fait pourtant l'écho des idées anticléricales et maçonniques de l'auteur des *Légendes*, aux yeux duquel les protestants sont « par définition » plus sympathiques que les papistes, associés aux oppresseurs étrangers – les Espagnols et les Habsbourg d'Autriche. Cette vision englobera – par extension – les autres agresseurs : les Français et les Allemands qui, au bout de quelques décennies après la mort de l'écrivain (clamant jusqu'à la fin de ses jours l'impact bénéfique de la culture germanique sur les Belges) ont envahi la Belgique deux fois, à vingt cinq ans de distance.

Mais l'Histoire est en effet plus compliquée que la leçon, proposée par des textes « éducatifs », conçus par les romantiques et ses successeurs afin de « reconstruire » l'imaginaire collectif d'une société. Oui, quelques-uns parmi les lecteurs « avertis » de la « légende » de Smetse se souviendront de « l'iconoclasme » protestant, lié aux actes de violence extrême, qui est devenu la cause directe de l'intervention des « diables » catholiques. Les autres seront bouleversés par les descriptions des atrocités, commises par les envahisseurs espagnols. L'auteur des *Légendes* semble proposer deux équations qui s'exprimeraient ainsi : « catholiques – étrangers – agresseurs – autocrates » et la deuxième : « protestants – autochtones – amoureux de la paix – libéraux ». Une question se pose : qui crée l'histoire et à qui appartient-elle vraiment ?

Au moment de la parution du texte de De Coster ce choix, traduit en positions politiques, s'exprimait par les opinions des représentants des deux partis politiques opposés qui, à partir de 1846 focalisent la vie politique des Belges – les conservateurs et les libéraux. L'écrivain ne taisait pas ses idées libérales et anticléricales et c'est pourquoi la « légende » de Smetse Smee pourrait être lue comme illustration directe de ses opinions politiques. Pourtant, l'association des idées nationalistes avec l'esprit « libertaire » pose le problème fondamental des sources profondes des idées politiques et des relations entre les aspects : rationnel et irrationnel des mythes.

Mi-Flamand, mi-Wallon né à Munich, Charles De Coster raconte au milieu du XIX^e siècle une histoire « identitaire » dans laquelle les rôles des « bons » et des « mauvais » sont établis dès les premières sentences de sa « légende ». La figure de Smetse Smeë (comme d'ailleurs celle de Thyl Ulenspiegel) devient une allégorie, plus encore, un « dé-clancheur » d'un territoire (espace) imaginaire futur dans lequel « il ne faudra plus choisir » et où le libéralisme politique « post-calviniste » ne sera plus opposé à la vision d'un catholicisme autoritaire en voie de dérision.

Dans l'article publié par De Coster le 21 janvier 1861 nous pouvons lire :

Flamands, songeons que les Wallons sont nos frères, qu'ils sont comme nous laborieux, travailleurs, industriels, qui seront des lions à l'heure du combat.

Wallons, songeons que les Flamands que l'on craint, cette langue que quelques-uns voudraient voir mourir, sont la source vive de notre nationalité, l'antique élément germanique, digue puissance contre l'envahissement des tendances françaises, et qu'un tel voisinage est plus utile que dangereux. Il nous rapproche des Hollandais nos frères, il nous met en relation avec l'Allemagne, il nous sauve tous les jours sans demander de récompense et, de plus, c'est dans sa langue que sont écrites les plus glorieuses pages de notre histoire. Un peuple se meurt quand il ne connaît pas son passé... Mais ne transformons point ces mesquines différences de sons en barrières infranchissables ... (cf. Hanse 1990 : 117).

Remarquons que ce manifeste enthousiaste d'un « homme de bonne volonté » postulant la création d'un « homme nouveau » belge contient aussi une liste d'opinions préconçues, enracinés profondément dans la conscience des communautés, censées de devenir, sans aucun délai, une nation unie (cf. Girardet 1986 : 139–174).

La « légende » de Smetse Smeë, lue plus d'un siècle et demi plus tard permet de poser des questions sur les mécanismes du processus historique de longue durée et de constater que l'idée de l'identité nationale est construite sur les bases bien plus anciennes que celles, issues des idées romantiques qui ont formé l'état belge. Notons bien que la révolution française, se réclamant d'être héritière des Lumières, postulant l'universalité des idéaux de « citoyenneté » qui effacerait toutes traces de particularités ethniques ou culturelles se référait bel et bien à l'idée de la nation. L'idée qui a poussé De Coster à investir son imaginaire dans les motifs, issus de la culture flamande dont le personnage de Smetse Smeë s'avère une figure exemplaire devient un manifeste de foi, une vision utopique d'un pays de liberté et de bien-être bucolique, rêvée par les libéraux politiques de l'époque. Ces idéaux trouveront leur réalisation complète (bien qu'imaginaire) dans la figure de Thyl Uylenspiegel que Joseph Hanse caractérise ainsi :

Il s'élève contre tout ce que la société a de figé : les classes sociales, la propriété, mais plus encore les *Masques* des hommes (nous reprenons à dessein le titre d'un conte brabançon) : bigoterie, avarice, orgueil, hypocrisie. Il raille le monde, les bourgeois, les gens de métier, de robe, de science et d'Eglise, mais aussi les nobles, pour le plaisir de se moquer. [...] Il présente aux gens son miroir de vérité – *Rirendo dicere verum*, est-il marqué dans ses armes – et de leur figure il arrache le mensonge. Mais il ne se préoccupe pas de montrer à son prochain la voie de vérité : il ne corrige ni ne prêche ; il amuse (Hanse 1990 : 166–167).

Le désir (rêve ? postulat ?) d'appartenir à une patrie, à une communauté ayant recours aux mêmes images collectifs, manifesté par Charles de Coster à travers tout son œuvre, n'est-il pas banni de la conscience des sociétés occidentales au début du XXI^e siècle ? Les idéaux de liberté, de paix et de bien-être des Belges se sont-ils réalisés ? Le passage

du mythe unitaire à l'idéologie libérale nécessite la contestation de la pertinence du couple des notions : « nationalisme » et « libéralisme ». Le nationalisme libéral, privé de la « sanction religieuse » – prôné par l'auteur des *Légendes flamandes* – serait-il une réponse adéquate aux tensions modernes ?

Quelle est donc la leçon contemporaine de la légende Costerienne ? Serait-elle une vision anticipée de la conscience actuelle des habitants d'un territoire déterminé ou plutôt – témoignage historique d'un état d'esprit à jamais révolu ? Pourrait-elle – et sous quelles conditions – ranimer l'imaginaire collectif des citoyens et des sujets contemporains du royaume des Belges ?

BIBLIOGRAPHIE

- DE COSTER Charles, 1861, *Légendes Flamandes*, Bruxelles–Paris–Leipzig : Ch. Mucquardt éditeur.
GIRARDET Raoul, 1986, *Mythes et mythologies politiques*, Paris : Seuil.
HANSE Joseph, 1990, *Charles de Coster*, Bruxelles : Palais des Académies.
SOSSET Léon-Louis, 1937, *Introduction à l'œuvre de Charles de Coster*, Bruxelles : Palais des Académies.